



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F - 69006 LYON ☎ 04.37.24.91.61.

Il y a 150 ans : L'Immaculée apparaissait à Lourdes...

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

En 1858, il y a cent cinquante ans, la Mère de Dieu est apparue à Lourdes à Marie-Bernarde Soubirous qui deviendra plus tard sainte Bernadette.

Les apparitions de Lourdes arrivent donc quatre ans après la proclamation du dogme de l'*Immaculée Conception* par le pape Pie IX, le 8 décembre 1854. C'est pour se faire l'écho du vicaire de son divin Fils que la Vierge *Immaculée* a daigné apparaître à Lourdes. En effet, le 25 mars 1858, la Vierge dira Elle-même cette petite phrase mystérieuse pour Bernadette : « *Je suis l'Immaculée Conception* ».

En 1904, saint Pie X célèbre le jubilé de la proclamation du dogme de l'*Immaculée Conception*. Quatre ans après ce cinquantenaire, saint Pie X va célébrer un nouveau jubilé : celui des apparitions à la grotte de Lourdes.

Saint Pie X était très dévot à Notre-Dame de Lourdes. Dès le début de son pontificat, il a voulu embellir la grotte de Lourdes des jardins du Vatican. La lettre *La première fois*, du 21 janvier 1904, à l'évêque de Tarbes, nous l'apprend : « *La première fois que Nous avons visité les jardins du Vatican, nous avons été surpris de devoir constater que devant la sainte image de la Vierge de Lourdes, il n'y avait pas une lampe ou autre signe de culte. Nous en avons parlé à Mgr Radini-Tedeschi lors de son retour à Rome en lui exprimant notre désir que la grotte fût embellie et pourvue de tout le nécessaire pour pouvoir y célébrer la sainte Messe.* »¹

Saint Pie X entend donner l'exemple pour la célébration de ce cinquantenaire lourdaï. Dans la Lettre *Solemnia sacra*, du 24 décembre 1907, il précise qu'il convient « *sans aucun doute que, pour en célébrer la mémoire, Notre piété prêche hautement d'exemple à la piété des fidèles, et que Nous soyons, auprès de l'auguste Mère de Dieu, l'interprète, dirons-Nous, de la reconnaissance publique* ». C'est pourquoi il nomme l'archevêque de

Bordeaux *Légat* pour « *les solennités saintes qui, pour le mois de février prochain, se préparent à Lourdes, à l'occasion du cinquantenaire du jour où l'Immaculée Mère de Dieu s'est, en des apparitions merveilleuses, manifestée auprès de cette ville...* »².

La dévotion de saint Pie X à Notre-Dame de Lourdes a eu des conséquences pour toute l'Eglise. En effet, saint Pie X a accompli un acte important en faveur de l'*Immaculée Mère de Dieu*. A l'occasion du cinquantenaire des apparitions de Lourdes, il étend à l'Eglise catholique du monde entier³ la fête de l'*Apparition de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée à Lourdes* : « *Sa Sainteté accueillant ces supplications avec la plus grande bienveillance... touchée aussi des innombrables pèlerinages qui se rendent à ce sanctuaire, actes de Foi splendides répétés sans interruption par des foules immenses de fidèles ; mue surtout par sa dévotion constante envers la Mère Immaculée de Dieu, et dans l'espoir que le développement du culte envers la Mère Immaculée attirera sur l'Eglise du Christ, en ces temps difficiles, les secours multipliés de cette puissante protectrice, a ordonné que la fête de l'Apparition de la Bienheureuse Vierge Immaculée... soit célébrée chaque année, le 11 février, à partir de l'an prochain, cinquantenaire des Apparitions de la Vierge Mère de Dieu sur les bords du Gave...* »⁴.

Il est à noter que les apparitions de Lourdes en 1858 sont, actuellement, les seules apparitions privées bénéficiant d'une fête célébrée dans le calendrier liturgique universel de l'Eglise catholique : que ce soit aux Amériques, en Europe, en Afrique, en Asie ou dans les contrées les plus reculées de l'Océanie, tous les ans, le 11 février, grâce à saint Pie X, tous les catholiques de la terre entière célèbrent l'*Apparition de la Bienheureuse Vierge Immaculée* en France, sur les bords du Gave, à Lourdes⁵. Et cela grâce à saint Pie X !

Abbé Guy Castelain+✠

² DP1, p. 500.

³ DP1, pp. 770-771.

⁴ *Ib.*

⁵ Sur *Saint Pie X, pape marial*, lire *se Sel de la Terre* n° 49, été 2004, pp. 101-137.

¹ *Documents Pontificaux de S.S. Pie X [DP 1]*, Publications du Courrier de Rome, Versailles, 1993, tome 1, p. 88.



Les lectures du bon Père de Montfort

Avec cette nouvelle rubrique, les membres de la Confrérie Marie Reine des Cœurs pourront découvrir à quelles sources saint Louis-Marie Grignion de Montfort a puisé la doctrine traditionnelle de l'Eglise et, ainsi, approfondir la lecture de ses écrits. Ce premier extrait est tiré de la *Triple Couronne*, livre qu'il a étudié à fond.

« *Ce péché [originel], je voudrais avoir le pinceau assez heureux pour le dépeindre de ses vives couleurs. Je présenterais au jour un monstre capable de donner de l'effroi à quiconque le regarderait. Faute de le pouvoir faire, j'en donnerai un ébauchement, dont je me sers moi-même pour en concevoir plus d'horreur. Il me semble voir un monstre horrible à toute extrémité, poussé hors de l'enfer pour infecter le monde avec sa puanteur. Tous les démons ont contribué à le contrefaire, tant il est épouvantable en sa figure, redoutable en sa rage, impitoyable en ses desseins. Il a cent têtes toutes différentes, mais quasi également hideuses. Ses yeux semblent des globes de feu, ses dents des rasoirs affilés, ses gosiers des abîmes de voierie, et ses griffes des crocs d'acier. De tous ses gosiers sortent des fumées si puantes, qu'elles obscurcissent et enveniment l'air. Au milieu de son ventre s'allume un feu qui ruine tout ce qu'il rencontre. Ses cris et ses hurlements alarment tout le monde, qu'il chasse devant soi dans une caverne funeste, qui est le théâtre de ses carnages. En un mot, il est si horrible, que nul n'échappe à sa furie. Au reste, dès qu'il les a une fois relancés dans ses geôles, il les attaque à dents et à griffes, et s'en prend d'abord au visage, qu'il défigure tout à fait, substituant à la forme humaine la semblance de Satan. Il tire, il traîne, il emporte, il estropie, il ne laisse rien d'entier. Il crève les yeux, il perce les oreilles, il suce le cerveau, il emporte le cœur : bref, c'est un enfer commencé puisqu'il n'est pas permis d'aller plus avant pour représenter sa cruauté. Voilà bien un étrange tableau, bien qu'il ne soit qu'ébauché, et qu'il n'arrive pas à la laideur du naturel. [...]*

« *Je vous demande justice, mon cher lecteur, en faveur de la très sacrée Vierge. Car pourrez-vous bien accorder que Dieu ait laissé posséder l'âme de sa Sainte Mère par un si furieux Démon comme est celui que vous avez vu et que vous n'avez pas vu ?* »

La Triple couronne de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu
par le R.P. François Poiré de la Compagnie de Jésus,
réédition par Lecoffre, Paris, 1849, tome 1, pp. 182-184.

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

[**Rappel du plan** : introduction (1-13). **Partie I**, De la vraie dévotion en général. **Chapitre I**, Nécessité de la vraie dévotion. **Article I**, Nature de la vraie dévotion (14-15). **Article II**, Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : la volonté divine (16). **Section I**. Avant l'Incarnation (16). **Section II**. Dans l'Incarnation (17-21). **Section III**. **Après l'Incarnation** (22-36). 1^{re} question : investiture solennelle de Marie (23-26). 2^e question : la puissance de Marie sur Dieu (27). 3^e question : Marie souveraine du ciel et de la terre (28). 4^e question : **puissance de Marie sur les prédestinés** (29-36), § 1. Marie, Mère de tous les enfants de Dieu (29-30). § 2. **Marie, Mère de tout le corps mystique du Christ** (31-33). 1^o L'héritage de Marie. 2^o Double maternité de Marie. 3^o Le fruit de Marie. 4^o **Notre véritable jour de naissance.**]

IV^e question : Puissance de Marie sur les prédestinés

§ 2. – **MARIE,**
MÈRE DE TOUT LE CORPS MYSTIQUE (31-33)

4^o Notre véritable jour de naissance.

Poussant plus loin encore ses considérations, et tirant la dernière conclusion de son argumentation, Montfort écrit : « *Saint Augustin, se surpassant soi-même et tout ce que je viens de dire, dit que tous les prédestinés pour être conformes à l'image de Fils de Dieu sont en ce monde cachés dans le sein de la très sainte Vierge, où ils sont gardés, nourris, entretenus et agrandis par cette bonne Mère, jusqu'à ce qu'elle ne les enfante à la gloire, après la mort, qui est proprement le jour de leur naissance, comme l'Eglise appelle la mort des justes.* »

Dans son *Cahier de notes* sur le livre du Père Poiré, *la Triple Couronne*, à la page 75, le Bienheureux transcrit littéralement ce passage : « *Je me fonde sur une riche conception du grand saint Augustin au livre De la Sainte Virginité (chap. VI)⁶, où, ayant dit que la Vierge est notre Mère par esprit et par grâce, de même qu'elle l'est du Sauveur par nature, il porte plus avant sa pensée et il remarque qu'elle se délivre de ses enfants spirituels lorsqu'elle les enfante pour le ciel, par conséquent qu'elle les porte en ses flancs quand ils sont ici-bas, en attendant une meilleure condition* »⁷.

⁶ Patr. Lat. XI, 899.

⁷ *La Triple couronne*, II, Traité, IX Etoile.

Cependant saint Augustin ne parle, à l'endroit indiqué, que de la maternité spirituelle de Marie à l'égard du corps mystique de Jésus, la comparant à celle de l'Eglise à l'égard des prédestinés : *In sanctis regnum Dei possessuris*⁸. Il n'est nullement question du jour de la naissance. L'endroit où le saint Docteur « se surpasse lui-même », semble devoir être cherché dans le *Traité sur le Symbole*, adressé aux catéchumènes⁹, malheureusement d'une authenticité actuellement mise en doute. Il parle des catéchumènes, qui sont accueillis dans le sein de l'Eglise, et y sont entretenus de la nourriture appropriée, pour être mis au monde le jour de leur baptême, non plus dans la douleur, mais dans la joie, Marie ayant brisé, par son obéissance, les chaînes qu'Eve nous avait léguées par sa désobéissance. Montfort n'a-t-il pas fusionné ensemble ces deux passages ? Appliquant à Marie ce qui est dit de l'Eglise, il emprunte au *Traité sur le Symbole* la comparaison des fils nourris dans le sein de leur mère jusqu'au jour de leur naissance spirituelle. Mais au lieu de s'arrêter aux catéchumènes et au Baptême, il va jusqu'à l'idée plus générale développée dans le livre *De la Sainte Virginité*, et il nous parle des prédestinés et de leur naissance définitive à la vie divine. Il suffit, en effet, de relire la fin du numéro 33 pour y trouver l'écho fidèle de la pensée de saint Augustin, rendue plus belle encore par les doctes méditations du grand serviteur de Marie.

Et c'est une idée parfaitement juste. Pour que les prédestinés ressemblent à leur divin modèle et reçoivent l'adoption des enfants de Dieu, il faut qu'ils soient eux aussi *formés par la femme*¹⁰. Jésus est maintenant comme toujours le fruit de Marie. Celle-ci est la médiatrice universelle de la grâce. Elle doit former en nous Jésus-Christ son Fils jusqu'à la plénitude de son âge. Il faut donc que les prédestinés restent cachés dans son sein, pour y être « gardés » contre tout ce qui compromet leur vie divine ; « nourris » de la grâce sous toutes ses formes ; « entretenus » pour que la déperdition naturelle de leurs forces spirituelles soit continuellement réparée ; et « agrandis » par l'augmentation de cette vie surnaturelle qui les fera parvenir jusqu'à la plénitude de l'âge du Christ. Et le jour de leur *mort* est véritablement *le jour de leur naissance*, comme l'Eglise, dans le *Martyrologe*, appelle la mort des saints.

C'est le mystère de l'Incarnation vécu par les élus. Le sein de Marie deviendra le moule divin « où les saints sont formés et moulés » (VD 218 et 219). « Ô mystère de grâce, inconnu aux réprouvés et peu connu des prédestinés ! »

⁸ "Dans les saints qui posséderont le royaume de Dieu."

⁹ *Patr. Lat.* XL, 660, 661.

¹⁰ *Gal.* IV, 4 et 5.

Les uns ne veulent pas admettre ce rôle de Marie ; les autres n'en comprennent pas toute la portée. Demandons à la Vierge d'être notre Mère, de nous tenir cachés dans son sein, pour que le jour de notre mort soit véritablement le jour de notre naissance.

à suivre...

Petit directoire de vie mariale



*La vie d'union à Notre-Seigneur
par l'union à sa très sainte Mère*
(selon le Bienheureux de Montfort).

Résumé pratique

4. MEDITATION

dans le Cœur Immaculé de Marie.

Ma bonne Mère, je dois méditer !

Sans méditation, c'est la tiédeur...

le grand péril de l'enfer...

Ma vie vaudra ce que vaudra mon oraison.

*Je vous apporte les trois puissances de mon âme :
ma mémoire... mon entendement... ma volonté...*

Faites oraison en moi : soyez...

*dans ma mémoire, pour effacer tout autre souvenir
que le vôtre et celui de Jésus,*

*dans mon entendement, pour en bannir tout autre
connaissance...*

*dans ma volonté, pour en arracher tout autre
vouloir...*

Ma bonne Mère, regardons ensemble

la vertu qui m'est le plus nécessaire...

et quels exemples Jésus m'en a donnés...

*(Prier... réfléchir... se décider... supplier surtout,
avec un grand amour, pour réaliser ce que
Jésus et Marie nous montrent qu'il faut faire...).*

Fruits de l'oraison :

Recueillement profond et habituel
de l'âme en Marie et Jésus.

Soumission parfaite... actuelle...

à la conduite de la grâce, pour être en état de dire, à
tout instant, en union de Marie :

Ecce ancilla... Je suis le petit esclave du Seigneur...

Qu'Il fasse en moi ce qu'Il voudra !

N.B. Ne pas oublier de méditer amoureusement,
en union de Marie, les *Mystères du Rosaire*,
pendant la récitation quotidienne de nos chapelets.

à suivre...

Imprimatur du 16 avril 1926.



Lettres reçues



☞ « J'ai eu de grandes et nombreuses grâces depuis [ma consécration] : un plus grand amour de Dieu, de la Sainte Vierge, des âmes du purgatoire, etc. C'est vraiment une consécration extraordinaire ! »

☞ « Je voudrais commencer par vous remercier pour la magnifique retraite que vous nous avez prêchée à Anvers. C'était ma première retraite mariale. J'en suis très contente et j'espère, avec le secours de Notre-Dame vivre plus unie à cette douce Mère et, par Elle, vivre et agir plus parfaitement par, avec, en et pour Jésus. »

☞ « Je me permets de vous assurer de ma prière à l'égard de tous les membres de cette grande famille montfortaine, par la médiation toute maternelle de Notre-Dame. »

☞ « Votre bulletin Marie Reine des Cœurs est d'un grand soutien, car il apporte à nos âmes la nourriture spirituelle qu'il faut pour comprendre et persévérer dans l'esprit du saint Esclavage ainsi que le conçoit saint Louis-Marie. »

☞ « Le bulletin mensuel est vraiment un soutien et un réconfort dans mes longues épreuves familiales et sociales que je subis depuis de longues années déjà. »

☞ « A mon retour, j'ai eu le plaisir de recevoir votre courrier qui, régulièrement, vient nous rappeler notre engagement, nous aider à persévérer, à améliorer notre amour pour la très sainte Vierge Marie, notre désir de lui être toujours agréable. Il est si facile d'oublier, de négliger ses promesses... »

☞ « Supplier chaque jour la Sainte Vierge pour qu'elle me sculpe à l'image de son Cœur Immaculé et qu'elle m'aide à lutter contre mon défaut dominant, telle est mon intention et ma prière régulièrement renouvelée. Un plus grand désir de diffuser la Médaille miraculeuse, l'assistance aux

pèlerinages mariaux de la Tradition, la fidélité aux premiers samedis du mois, voici quelques grâces obtenues par la pratique du saint Esclavage. **Merci aussi à tous les bénévoles qui consacrent leur temps à cette œuvre.** »

☞ « Nous vous remercions beaucoup pour votre Confrérie Marie Reine des Cœurs. Cela correspondait à l'attente de beaucoup de personnes qui ont soif du divin, et nous prions pour vous car vous nous regroupez tous en famille. »

Les Cantiques du Père Grignon...

Les excès amoureux du Cœur de Jésus

*Dans un jardin, il pleure, il crie,
Il combat contre lui pour nous.
Il est réduit à l'agonie,
Il est accablé sous nos coups.*

*Il ne pleure pas sur lui-même
Quoique son sang coule à ruisseaux.
Comme ce sacré Cœur nous aime,
Il ne peut supporter nos maux.*

*Son cœur dans ce combat terrible
Surmonte tout par un effort.
C'est pour nous seuls qu'il est sensible,
Il se lève, il court à la mort.*



à suivre...

Recueil du Père Fradet, s.m.m. (1932). Cantique 42, strophes 24 à 26.

❖ **1210 membres** au 31 janvier 2008.

❖ **Le samedi 2 février 2008**
la *sainte messe* sera célébrée



pour les membres vivants et défunts.

Le même jour, les membres de la *Confrérie* peuvent gagner une **indulgence plénière**.

❖ **Veillez prier** pour le repos de l'âme de Mme Marie-Françoise Brugère membre de la confrérie et décédée le 2 janvier 2008.

❖ Merci de libeller les dons à l'ordre de : *Fraternité Saint Pie X – C. M. R. C.*

❖ *Responsable de la publication* :
Abbé Guy Castelain, F. S. S. Pie X.

❖ Impression : *Team Rush Villeurbanne* (69).